

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

sera flore 3 vital

**EAN**

4001942033473

4001942033480

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Engrais dans l'aquarium: Solution visant le réglage des paramètres d'eau dans l'aquarium.

Le produit est destiné à la consommation des particuliers.

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

|                      |                           |                           |
|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| Société:             | sera Werke Heimtierbedarf |                           |
|                      | J. Ravnak GmbH & Co. KG   |                           |
| Rue:                 | Borsigstraße 49           |                           |
| Lieu:                | D-52525 Heinsberg         |                           |
| Boîte postale:       | 1466                      |                           |
|                      | D-52518 Heinsberg         |                           |
| Téléphone:           | +49 (0)2452 91260         | Téléfax: +49 (0)2452 5922 |
| e-mail:              | info@sera.de              |                           |
| Interlocuteur:       | Dr. Matthias Dahm         |                           |
| e-mail:              | sds.info@sera.biz         |                           |
| Internet:            | www.sera.de               |                           |
| Service responsable: | Labor                     |                           |

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)2452 91260 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)  
+49 (0)2452 9126555

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial. Peut produire une réaction allergique.

**Conseils supplémentaires**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Solution aqueuse de sels organiques et inorganiques.

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## sera flore 3 vital

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 2 de 10

### Composants dangereux

| N° CAS   | Substance                                                                                                                                                              |              |          | Quantité |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|----------|
|          | N° CE                                                                                                                                                                  | N° Index     | N° REACH |          |
|          | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                                                                                                                           |              |          |          |
| 111-30-8 | glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial                                                                                                                             |              |          | < 0,1 %  |
|          | 203-856-5                                                                                                                                                              | 605-022-00-X |          |          |
|          | Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1A, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H301 H314 H334 H317 H335 H400 H411 EUH071 |              |          |          |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS   | N° CE     | Substance                                                                                                                                                                                          | Quantité |
|----------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|          |           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA                                                                                                                                           |          |
| 111-30-8 | 203-856-5 | glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial                                                                                                                                                         | < 0,1 %  |
|          |           | par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE = 100 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 0,5 - < 5<br>Aquatic Acute 1; H400: M=1 |          |

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Changer les vêtements souillés ou mouillés.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

#### Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Chlorure d'hydrogène (HCl), Oxydes d'azote (NOx), Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique), Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 3 de 10

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Pour les non-secouristes**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection personnel.

Colmater les bouches de canalisations. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). Collecter la fuite de liquides dans des armoires équipées de cuvettes montées sur roulettes.

**Pour le nettoyage**

Déversements majeurs: Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.

Déversements mineurs: Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).

Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas inspirer les vapeurs. Conserver hors de la portée des enfants.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever les vêtements contaminés. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Information supplémentaire**

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 4 de 10

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.  
Protéger des radiations solaires directes.  
Température de stockage recommandée: à température ambiante

**Conseils pour le stockage en commun**

Pas de matières à signaler spécialement.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Engrais dans l'aquarium: Solution visant le réglage des paramètres d'eau dans l'aquarium.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS   | Noms des agents     | ppm  | mg/m <sup>3</sup> | F/m <sup>3</sup> | Catégorie | Origine |
|----------|---------------------|------|-------------------|------------------|-----------|---------|
| 111-30-8 | Aldéhyde glutarique | 0,05 | 0,21              |                  | 15 min    |         |

**Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Éviter le contact avec les yeux. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: lunettes de sécurité  
Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

**Protection des mains**

Éviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés.  
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)  
Épaisseur du matériau des gants: 0,4 mm  
Temps de passage (durée d'utilisation maxi): > 8 h  
Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Protection corporelle: non indispensable. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

**Protection respiratoire**

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un filtre du modèle B2 (selon DIN 3181, 1980).

**Protection contre les risques thermiques**

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Chlorure d'hydrogène (HCl), Oxydes d'azote (NOx), Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone.

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 5 de 10

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                                                              |                       |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| L'état physique:                                                             | Liquide               |
| Couleur:                                                                     | incolore              |
| Odeur:                                                                       | caractéristique       |
| Seuil olfactif:                                                              | non déterminé         |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | < 0 °C                |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 100 °C                |
| Inflammabilité:                                                              | Non inflammable.      |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | non déterminé         |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | non déterminé         |
| Point d'éclair:                                                              | > 100 °C              |
| Température d'auto-inflammation:                                             | non déterminé         |
| Température de décomposition:                                                | non déterminé         |
| pH-Valeur (à 20 °C):                                                         | 4,0-5,0               |
| Viscosité cinématique:                                                       | non déterminé         |
| Hydrosolubilité:                                                             | complètement miscible |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            |                       |
| non déterminé                                                                |                       |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        | non applicable        |
| Pression de vapeur:                                                          | 23 hPa                |
| (à 20 °C)                                                                    |                       |
| Densité (à 20 °C):                                                           | 1,00 g/cm³            |
| Densité relative:                                                            | non déterminé         |
| Densité apparente:                                                           | non applicable        |
| Densité de vapeur relative:                                                  | non déterminé         |
| Caractéristiques des particules:                                             | non applicable        |

**9.2. Autres informations**
**Informations concernant les classes de danger physique**
**Dangers d'explosion**

Aucune inflammation, aucune explosion, aucun auto-échauffement ou aucune décomposition visible.

Le produit n'est pas: Explosif

**Combustion entretenue:**

Pas de combustion auto-entretenu

**Température d'inflammation spontanée**

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité**
**Taux d'évaporation:**

non déterminé

**Épreuve de séparation du solvant:**

Aucune donnée disponible

**Teneur en solvant:**

non déterminé

**Teneur en corps solides:**

0,002 %

**Point de sublimation:**

non applicable

**Point de ramollissement:**

non applicable

**Point d'écoulement:**

non déterminé

Aucune donnée disponible:

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 6 de 10

Viscosité dynamique:

non déterminé

Durée d'écoulement:

non déterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger des radiations solaires directes. Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière.

**10.5. Matières incompatibles**

Comburant, fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Gaz d'acide chlorhydrique, Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NOx), Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique), Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone.

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS   | Substance                                  |               |        |        |         |
|----------|--------------------------------------------|---------------|--------|--------|---------|
|          | Voie d'exposition                          | Dose          | Espèce | Source | Méthode |
| 111-30-8 | glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial |               |        |        |         |
|          | orale                                      | ATE 100 mg/kg |        |        |         |
|          | inhalation vapeur                          | ATE 0,5 mg/l  |        |        |         |
|          | inhalation poussières/brouillard           | ATE 0,05 mg/l |        |        |         |

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. L'inhalation de poussière/brume ou d'aérosol provoque une irritation des voies respiratoires. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants. Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Effets sensibilisants**

Contient glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 7 de 10

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux, Ingestion

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Expériences tirées de la pratique**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Autres informations**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Information supplémentaire**

La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange. Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques de chacun des composants (voir section 3). Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement. Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 8 de 10

**Code d'élimination des déchets - Produit**

161002 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; déchets liquides aqueux destinés à un traitement hors site; déchets liquides aqueux autres que ceux visés à la rubrique 16 10 01

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

161002 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; déchets liquides aqueux destinés à un traitement hors site; déchets liquides aqueux autres que ceux visés à la rubrique 16 10 01

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 9 de 10

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):  
glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

2010/75/UE (COV): 0,095 % (0,95 g/l)

2004/42/CE (COV): 0 % (0,001 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 15.

**Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Les principales références bibliographiques et sources de données**

Fiche de données de sécurité, ECHA

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera flore 3 vital**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: flore3\_vital

Page 10 de 10

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

|        |                                                                                                       |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H301   | Toxique en cas d'ingestion.                                                                           |
| H314   | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.                                 |
| H317   | Peut provoquer une allergie cutanée.                                                                  |
| H330   | Mortel par inhalation.                                                                                |
| H334   | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H335   | Peut irriter les voies respiratoires.                                                                 |
| H400   | Très toxique pour les organismes aquatiques.                                                          |
| H411   | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                    |
| EUH071 | Corrosif pour les voies respiratoires.                                                                |
| EUH208 | Contient glutaral; glutaraldéhyde; pentane-1,5-dial. Peut produire une réaction allergique.           |

**Information supplémentaire**

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*